

# **Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques**

**31 décembre 2023**

**Rapport de la direction sur le rendement du Fonds**



# Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

### Lettre aux porteurs d'unités, mars 2024

**Madame,  
Monsieur,**

Je vous remercie d'avoir fait confiance aux produits de placement d'Harvest tout au long de 2023. Nous suivons une approche qui a permis à nos FNB et à nos fonds de demeurer solides durant la dernière année, et nous continuerons sur cette voie pour l'avenir.

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et son groupe en croissance de FNB Harvest investissent sans relâche dans des actions depuis leur entrée en activités en 2009. Ces fonds sont constitués pour tirer parti de la croissance à long terme des marchés financiers, de la croissance de secteurs et de la croissance de sociétés bien positionnées et bien gérées. En plus de cette approche, nous utilisons une stratégie de vente d'options d'achat couvertes perfectionnée et personnalisée qui nous a permis d'offrir régulièrement aux porteurs d'unités des niveaux intéressants et constants de flux de trésorerie mensuels. Nous sommes fiers d'annoncer que, dans le cadre de notre stratégie, nous dépasserons 10 années de vente d'options au cours de la prochaine année.

À la fin de septembre 2023, nous avons ajouté une nouvelle catégorie à notre gamme de produits grâce au lancement du FNB Harvest Rendement supérieur du Trésor (TSX : HPYT). Nous avons plongé dans l'univers des titres à revenu fixe, car nous croyons que les taux d'intérêt ont atteint un sommet, ce qui, jumelé avec notre stratégie de vente d'options, devrait nous permettre de générer des revenus supplémentaires. Investir dans des FNB à grande et à très grande capitalisation axés sur les obligations du Trésor des États-Unis nous permet de tirer parti de notre stratégie de vente d'options.

L'année n'a pas été de tout repos, les marchés ayant réagi négativement à la hausse des taux d'intérêt. À l'exception de la trésorerie, toutes les catégories d'actifs ont été écorchées au cours de l'année. Nous avons continué de vendre des options tout au long de l'année, ce qui nous a aidés à naviguer dans ces eaux troubles. Les secteurs défensifs, comme les soins de santé et les services publics, ont été plus touchés que ce qui était attendu, tandis que d'autres secteurs, comme les technologies, s'en sont très bien sortis. Au cours des derniers mois de 2023, les marchés ont commencé à se relever, la Réserve fédérale américaine ayant adouci ses propos à l'égard des taux d'intérêt.

Sur une note positive, le FNB Harvest de croissance et de revenu Chefs de file des technologies (catégorie U) a reçu le prix « **Meilleur fonds sectoriel d'actions sur 5 ans** » décerné par Refinitiv Lipper Funds Awards Canada pour la deuxième année consécutive (la catégorie A du FNB a également gagné ce prix l'an dernier). Ce prix s'ajoute à l'augmentation des distributions, la troisième dans l'histoire de ces FNB.

Alors que nous entamons 2024, nous demeurons fidèles à notre philosophie, qui consiste à sélectionner des mégatendances ou des secteurs porteurs de croissance à long terme. L'accent que nous mettons sur les sociétés de grande qualité et les tendances à long terme détermine nos perspectives pour ces secteurs.

En tant que gestionnaires de fonds d'investissement, nous prenons nos décisions de placement en fonction des fondamentaux des secteurs et des entreprises. Nous ne laissons pas des indicateurs économiques à court terme influencer sur notre vision d'une société et sur les raisons qui nous poussent à investir dans celle-ci. Nous choisissons d'abord le secteur, ensuite nous établissons quelle trajectoire ce secteur suivra selon nous, puis nous fouillons pour trouver les entreprises qui se démarquent et qui peuvent progresser dans ce secteur.

Le placement n'est pas une activité passive; nous devons faire des ajustements et des changements à l'occasion. En général, nous prenons des positions pour le long terme, c'est-à-dire pour au moins cinq ans, en particulier dans nos FNB de revenu d'actions. Cette approche prudente et tactique nous permet de demeurer fidèles à notre philosophie de placement et d'offrir des rendements aux porteurs d'unités de nos FNB et de nos Fonds.

Je vous remercie encore une fois pour votre soutien et votre confiance dans l'équipe d'Harvest et dans nos produits. Je vous assure que nous allons demeurer constants dans la gestion et le développement de nos produits afin de répondre aux besoins de nos investisseurs, qu'ils soient à la recherche d'un revenu ou de croissance.

Sincères salutations,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs,

Président et chef de la direction

# Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

## LA SOCIÉTÉ

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire ») est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

## ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets de Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (la « société » ou le « Fonds »). Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les états financiers annuels en appelant sans frais au 1 866 9988298, en nous écrivant à FNB Harvest, 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse [fr.harvestetfs.com](http://fr.harvestetfs.com) ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

## OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds investit de manière équilibrée (en pourcentage de la valeur liquidative) dans des actions de 10 émetteurs œuvrant principalement dans le secteur pharmaceutique dont la capitalisation boursière est la plus élevée afin de :

i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2027 (la « date d'échéance ») et de rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance.

ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir aux porteurs un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le Fonds est reconstitué et rééquilibré tous les trimestres afin que son portefeuille soit constitué de sociétés qui i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) versent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans huit des dix plus importants émetteurs du secteur pharmaceutique parmi un univers d'actions sélectionnées par le gestionnaire du Fonds. Les deux titres restants font aussi partie de cet univers. Le Fonds peut investir dans des certificats américains d'actions étrangères d'émetteurs du secteur des produits pharmaceutiques et du secteur des soins de santé qui ne sont pas cotés sur une bourse canadienne. Tous les autres titres en portefeuille sont des actions ordinaires d'émetteurs de ces secteurs. Le Fonds affecte son excédent de trésorerie à l'accroissement de la part dans le portefeuille des émetteurs dont la pondération est inférieure à la pondération moyenne des titres.

## RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été effectué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (la « période »).

## RÉSULTATS

### Performance globale

La performance du Fonds par catégorie d'actions en comparaison de celle de l'indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD)<sup>±</sup> pour la période se présente comme suit :

	Rendement (%)
Actions de catégorie A	(3,42)
Actions privilégiées	5,09
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) <sup>±</sup>	3,30

L'écart de rendement est principalement attribuable à la concentration du Fonds dans seulement 10 titres.

Le Fonds a investi dans huit des plus grandes sociétés pharmaceutiques (selon la capitalisation boursière) et dans deux grandes sociétés biotechnologiques inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine.

Les actions privilégiées offrent aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (si le minimum de valeur liquidative établi est atteint) et, compte tenu du rang prioritaire des actions privilégiées, les charges de la société sont assumées par les porteurs d'actions de catégorie A. Le rendement des actions privilégiées équivaut aux distributions fixes lorsque la plus-value (moins-value) du capital a une incidence sur la performance des actions de catégorie A et que les charges sont supérieures aux rendements des actions privilégiées. Par conséquent, la performance des actions de catégorie A et celle des actions privilégiées peuvent être très éloignées.

# Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

## Facteurs ayant une incidence sur les résultats du Fonds

En 2023, le secteur des soins de santé a été à la traîne de l'ensemble du marché des actions; il s'agit d'un revirement de situation par rapport à 2022, alors que ce secteur était un moteur de croissance. Pour situer le contexte, notons que l'ensemble du marché s'est remis d'un rendement relativement médiocre en 2022 et que les solides rendements de 2023 ont été surtout attribuables aux titres des secteurs des technologies et des communications ainsi qu'à certaines actions du secteur de la consommation discrétionnaire.

Aucun changement significatif n'a été apporté à la pondération des sous-secteurs du Fonds au cours de la période.

Les actions en portefeuille n'ont pas offert un rendement uniforme, certains facteurs propres à chaque titre ayant stimulé leur rendement relatif. En particulier, l'écart entre les titres ayant le mieux performé et ceux qui ont enregistré le pire rendement était très grand au sein du sous-secteur et entre les actions en tant que telles.

Les résultats d'essais cliniques pour le traitement du diabète et pour la perte de poids dans l'ensemble du secteur ont mis en évidence le très grand marché potentiel pour ces traitements et ont été bénéfiques à Eli Lilly and Company, chef de file dans ce domaine thérapeutique et position la plus performante du portefeuille. D'autre part, Bristol-Myers Squibb Company a fait face à une concurrence accrue ainsi qu'à des préoccupations entourant la perte de l'exclusivité de certains médicaments plus tard au cours de la décennie, et Johnson & Johnson, pilier du secteur, a ralenti, principalement en raison de la conjoncture générale du marché et de certains effets négatifs découlant de la scission de sa division de produits de consommation. Les performances inégales des titres et l'importance des facteurs propres à chaque action soulignent les avantages de la diversification à l'intérieur d'un portefeuille concentré dans le sous-secteur et composé de 10 actions de sociétés à grande capitalisation.

## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

### Incidence potentielle sur le Fonds

Les conjonctures économique et géopolitique à court terme semblent se stabiliser, mais des incertitudes demeurent. Les pressions inflationnistes semblent s'atténuer, et les attentes selon lesquelles les banques centrales n'augmenteront plus les taux ont continué de stimuler l'ensemble des marchés. Cependant, les pressions inflationnistes et les attentes de hausse de taux d'intérêt peuvent changer rapidement en fonction des données économiques.

Les tensions géopolitiques mondiales sont demeurées élevées jusqu'à la fin de la période et restent une source d'incertitude pour l'ensemble des marchés. Le conflit en Europe de l'Est qui a suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 s'est poursuivi au cours de la période. De plus, en octobre 2023, un groupe militant palestinien dirigé par le Hamas a attaqué Israël, ce qui a déclenché un conflit majeur qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de la période.

Peu importe les perspectives macroéconomiques à court terme, les principaux moteurs à moyen et à long terme du secteur des soins de santé et du sous-secteur des produits pharmaceutiques demeurent intacts, soit le vieillissement de la population mondiale, les marchés en développement et l'innovation technologique (appareils et médicaments). Ces facteurs à moyen terme et à long terme sont le fondement de notre optimisme à l'égard du sous-secteur et de notre confiance dans le positionnement du Fonds pour faire face à certains éléments de l'incertitude généralisée qui pourrait persister à court terme et pour tirer parti du rebond à mesure que l'ampleur de cette remontée s'étendra sur l'ensemble du marché.

### Analyse du marché de 2023

Pour combattre l'inflation, de nombreuses banques centrales ont commencé à augmenter vigoureusement leurs taux d'intérêt en 2022, et ce, bien au-delà du niveau attendu par les marchés. Conjuguée avec l'instabilité géopolitique qui a marqué cette période, cette situation a occasionné des rendements nettement négatifs pour l'ensemble des marchés des actions aux États-Unis et à l'échelle mondiale en 2022.

Au début de 2023, les marchés des actions américains ont connu un répit, et ont finalement terminé l'année en forte hausse. Au cours de cette période, le marché a été particulièrement volatil, et quelques grandes sociétés ont enregistré une bonne partie des rendements, ce qui a désavantagé les investisseurs diversifiés et a pu parfois donner l'impression que le marché était en territoire baissier. Bien que certaines grandes sociétés aient été le principal moteur des résultats globaux du marché grâce à leur excellente performance relative, l'ampleur de cette remontée s'est étendue parmi les actions et les sous-secteurs au cours de la période, et l'ensemble du marché a terminé l'année au-dessus des moyennes.

La forte volatilité des marchés s'explique par de nombreux facteurs économiques et géopolitiques ainsi que par les chamboulements propres au secteur bancaire. Fait notable, l'indice S&P 500 a brièvement reculé de plus de 10 % à deux reprises.

Cela s'est produit pour la première fois en mars, lorsque des déposants de la Silicon Valley Bank (SVB) ont commencé à retirer leurs fonds, ce qui a forcé la banque à réaliser de lourdes pertes sur ses placements, entraînant d'autres retraits. Cette situation a mené à la faillite de la SVB ainsi qu'à des retraits massifs dans une autre grande banque régionale, la Signature Bank of New York (SBNY). Les investisseurs craignaient le risque de contagion, ce qui a entraîné une grande incertitude et a pesé sur les rendements des actions des banques et des compagnies d'assurance pendant le reste de la période, rendements qui sont remontés légèrement vers la fin de la période.

Des échos de la grande crise financière ont temporairement entamé la confiance des marchés, jusqu'en mars. Le sursaut d'enthousiasme des investisseurs à l'égard du potentiel de l'intelligence artificielle (IA) est par la suite venu dissiper ces craintes. Fait notable, ChatGPT-3 est devenu un sujet dominant dans les médias comme chez les investisseurs. Plusieurs grandes sociétés de logiciels ont annoncé une série de produits axés sur l'intelligence artificielle générative, ce qui a donné lieu à la publication d'excellents bénéfices, qui ont suscité une vague d'achats d'actions de sociétés perçues comme devant bénéficier de l'IA en tant que thème de placement. La confiance des marchés des actions s'est alors ranimée, et un engouement pour les titres des technologies et d'autres secteurs en croissance liés à la consommation, comme les voyages, a émergé et s'est poursuivi tout au long de la période.

La deuxième période de forte volatilité a eu lieu vers la fin de l'été lorsque les inquiétudes au sujet de l'inflation persistante ont refait surface. Les craintes concernant la ténacité du niveau élevé de l'inflation globale ont incité des banques centrales du monde entier à relever leurs taux d'intérêt, notamment la Réserve fédérale américaine (Fed), provoquant une accélération de la croissance des rendements des obligations d'État sur toutes les échéances. Même si de nombreux indicateurs précurseurs, comme les signes d'une formation de goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, pointaient vers une normalisation du niveau de l'inflation, les rendements des obligations du Trésor des États-Unis à long terme ont continué de monter, étant donné les spéculations selon lesquelles l'inflation ne serait pas encore jugulée. Pendant cette période, les rendements des obligations du Trésor des États-Unis à long terme ont brièvement dépassé la barre de 5 %, ce qui a semblé perturber les marchés des titres à revenu fixe et qui a entraîné de l'incertitude concernant la trajectoire des taux élevés et a stimulé davantage la volatilité du marché des actions.

# Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Au cours de l'automne, la Fed a changé de ton concernant de futures hausses de taux d'intérêt, les données économiques, notamment celles sur l'inflation, montrant des signes que les effets des hausses de taux appliquées dans les 18 mois précédents commençaient à se faire sentir. Ce nouveau ton de la Fed donnait à penser que ces données économiques allaient entraîner une interruption des augmentations de taux. Par conséquent, l'ensemble du marché des actions s'est stabilisé, puis a remonté jusqu'à la fin de la période. La progression des taux des obligations du Trésor, qui semblait sans fin, s'est arrêtée, puis ces taux ont diminué, donnant un répit opportun aux marchés des titres à revenu fixe perturbés.

Certains des secteurs ayant fait des gains durant le marché baissier de 2022, comme les services publics et les soins de santé, ont accusé un retard au cours de la période, les investisseurs ayant continué de privilégier les secteurs à forte croissance. Le secteur de l'énergie a également perdu du terrain au cours de la période, les signes de ralentissement de la croissance économique mondiale et la place moins importante dans l'actualité accordée à la sécurité énergétique en raison de la guerre en Ukraine ayant entraîné une chute des prix du pétrole. Les tensions géopolitiques ont continué de s'aggraver vers la fin de l'année, entraînant de nouvelles menaces de possibles perturbations de l'offre, une inversion de la tendance des prix des produits de base et un ralentissement des fondamentaux de la demande, qui a eu apparemment plus de poids que les possibles perturbations de l'offre. À l'inverse, d'autres secteurs, comme les technologies de l'information, ont nettement surclassé le marché au cours de la période.

## OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

### Frais de gestion

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncements et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

### Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'unités, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

### Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'unités ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les catégories de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 8 064 \$ pour la période et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs d'unités dans l'état du résultat global.

### Renoncements et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période.

Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncements et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

### Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques, les frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération et les commissions de courtage sur les opérations dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

## AUTRES INFORMATIONS

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente. Le programme d'émission d'actions au prix du marché a pris fin le 4 décembre 2022 et a été renouvelé le 7 décembre 2022.

Au cours de la période, 44 300 actions privilégiées ont été émises dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions privilégiées émises étaient de 445 120 \$, 443 000 \$ et 2 120 \$, respectivement.

Le 15 février 2023, le Fonds a conclu une entente avec un placeur pour compte visant l'achat de ses actions de catégorie A négociées à la Bourse de Toronto aux fins de leur annulation. Le Fonds peut acheter aux fins d'annulation un maximum de 293 494 actions de catégorie A au cours du marché en vigueur, s'il est inférieur à la plus récente valeur liquidative par action calculée avant le rachat.

Au cours de la période, 117 300 actions de catégorie A ont été annulées en vertu de l'entente, à un prix moyen de 15 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions de catégorie A annulées étaient de 1 730 723 \$, 1 730 723 \$ et 0 \$, respectivement.

# **Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques**

## **RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT**

Le CEI n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de la période.

# Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières des actions de catégorie A du Fonds ou du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour la période et les périodes précédentes. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

ACTIF NET PAR UNITÉ DU FONDS	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	<b>15,40 \$</b>	<b>15,07 \$</b>	<b>14,11 \$</b>	<b>15,41 \$</b>	<b>14,05 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b>					
Total des revenus	0,56	0,60	0,59	0,83	0,67
Total des charges	(0,47)	(0,45)	(0,49)	(0,42)	(0,41)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,42)	(0,50)	(0,53)	(0,48)	(0,47)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	-	-	(0,15)	-	-
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	-	-	0,18	-	-
Gains (pertes) réalisés pour la période	2,07	2,00	(0,01)	2,21	1,43
Gains (pertes) latents pour la période	(2,27)	(0,07)	3,68	(2,36)	0,94
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>1</sup></b>	<b>(0,53) \$</b>	<b>1,58 \$</b>	<b>3,27 \$</b>	<b>(0,22) \$</b>	<b>2,16 \$</b>
<b>Distributions<sup>2</sup></b>					
Dividendes	(0,21)	(0,93)	(0,21)	(1,24)	(1,24)
Gains en capital	(1,03)	(0,31)	(1,75)	-	-
<b>Total des distributions annuelles<sup>2</sup></b>	<b>(1,24) \$</b>	<b>(1,24) \$</b>	<b>(1,96) \$</b>	<b>(1,24) \$</b>	<b>(1,24) \$</b>
<b>Actif net à la clôture de la période<sup>1</sup></b>	<b>13,62 \$</b>	<b>15,40 \$</b>	<b>15,07 \$</b>	<b>14,11 \$</b>	<b>15,41 \$</b>

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses) (en milliers)</b>	<b>26 148 \$</b>	<b>29 585 \$</b>	<b>37 267 \$</b>	<b>22 533 \$</b>	<b>26 891 \$</b>
<b>Valeur liquidative totale (actions de catégorie A) (en milliers)</b>	<b>15 851 \$</b>	<b>19 731 \$</b>	<b>22 404 \$</b>	<b>13 185 \$</b>	<b>16 309 \$</b>
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	1 164	1 281	1 486	935	1 058
Ratio des frais de gestion <sup>3</sup> – actions de catégorie A	6,04 %	6,08 %	8,36 %	6,28 %	6,45 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions <sup>3</sup> – actions de catégorie A	6,04 %	6,08 %	8,36 %	6,28 %	6,45 %
Ratio des frais de négociation <sup>4</sup>	0,12 %	0,15 %	0,15 %	0,17 %	0,18 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>5</sup>	27,26 %	26,24 %	31,33 %	45,91 %	45,06 %
<b>Valeur liquidative par part<sup>6</sup></b>	<b>23,84 \$</b>	<b>26,11 \$</b>	<b>25,07 \$</b>	<b>24,11 \$</b>	<b>25,41 \$</b>
<b>Valeur liquidative par action de catégorie A</b>	<b>13,62 \$</b>	<b>15,40 \$</b>	<b>15,07 \$</b>	<b>14,11 \$</b>	<b>15,41 \$</b>
<b>Valeur liquidative par action privilégiée</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>
<b>Cours de clôture – actions de catégorie A</b>	<b>13,75 \$</b>	<b>14,58 \$</b>	<b>14,67 \$</b>	<b>13,40 \$</b>	<b>14,05 \$</b>
<b>Cours de clôture – actions privilégiées</b>	<b>9,70 \$</b>	<b>9,89 \$</b>	<b>10,60 \$</b>	<b>10,68 \$</b>	<b>10,48 \$</b>

### Notes explicatives :

- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'unités en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par unité du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
- Les distributions, le cas échéant, sont versées en trésorerie.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,94 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,66 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,80 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,65 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,63 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 359 681 \$, les frais d'émission de 119 421 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 231 526 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 687 381 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,26 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 7,01 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,91 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,91 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %.

## Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 6 520 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 4 155 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 756 020 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,76 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,07 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,68 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 31 décembre 2023 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 2 120 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 2 120 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 505 670 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,13 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,04 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,82 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,98 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,82 %.

4. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le calcul a été modifié en 2020 afin d'y inclure certains coûts de transactions imposés par le dépositaire. Le ratio des frais d'opérations des périodes précédentes n'a pas été ajusté.
5. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
6. La valeur liquidative par unité à la date des états financiers correspond au total de l'actif net attribuable aux actions de catégorie A et du prix de rachat des actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation.



# Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

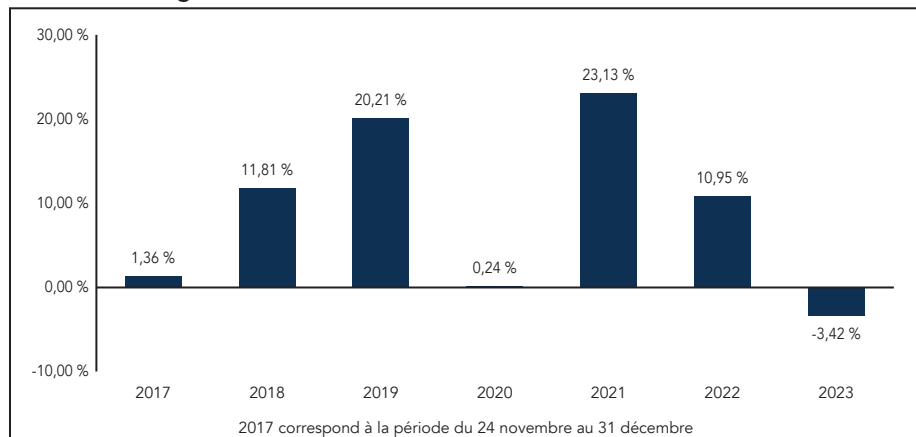
## RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

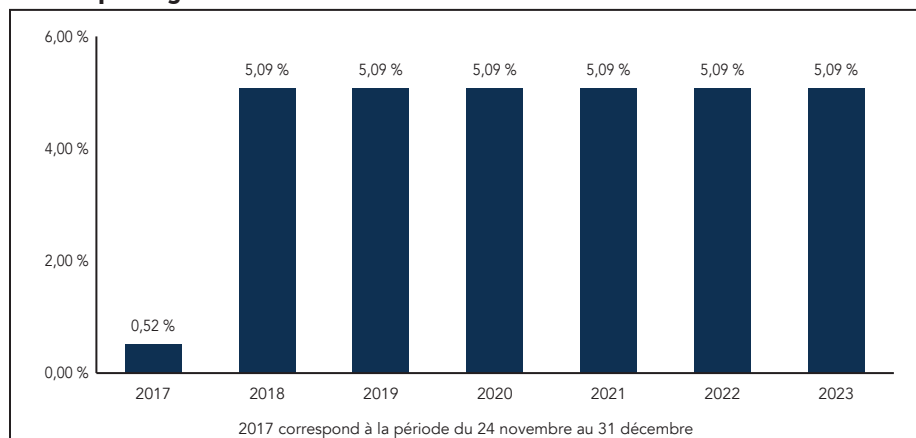
### Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque exercice présenté et illustrent sa variation pour les catégorie A et les actions privilégiées. Ils indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

#### Actions de catégorie A



#### Actions privilégiées



## Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

### Rendements composés annuels

Le tableau ci-après indique les rendements annuels composés du Fonds. À moins d'indications contraires, tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens et représentent le rendement total, déduction faite des frais.

L'indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD)<sup>‡</sup> est utilisé à des fins de comparaison. Bien qu'il ait recours à cet indice pour la comparaison à long terme, le Fonds n'est pas géré en fonction de la composition des indices. Le Fonds peut donc connaître des périodes au cours desquelles son rendement s'écarte favorablement ou défavorablement de celui de l'indice de référence. Le rendement de l'indice de référence est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges, contrairement à celui du Fonds. Une analyse du rendement du Fonds est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Rendement des placements (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création <sup>‡</sup>
Rendement du Fonds Actions de catégorie A	-3,42	9,68	9,72	-	10,13
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) <sup>‡</sup>	3,30	10,49	10,73	-	9,57
Rendement du Fonds Actions privilégiées	5,09	5,09	5,09	-	5,10
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) <sup>‡</sup>	3,30	10,49	10,73	-	9,57

‡ Date d'établissement : Actions de catégorie A – 24 novembre 2017; Actions privilégiées – 24 novembre 2017

# Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers annuels audités du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

**Au 31 décembre 2023**

Principaux titres	% de la valeur liquidative
Amgen Inc.	17,3
Merck & Co., Inc.	17,0
AbbVie Inc.	16,8
Eli Lilly and Company	16,8
Zoetis Inc., cat. A	16,3
Johnson & Johnson	16,1
Sanofi, CAAE	15,6
Bristol-Myers Squibb Company	15,5
AstraZeneca PLC, CAAE	15,5
Pfizer Inc.	14,2
Contrats de change à terme	4,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,2
Options	(0,9)
Actions privilégiées	(64,9)
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles à l'adresse [fr.harvestetfs.com](http://fr.harvestetfs.com).

## RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Soins de santé	161,1
Contrats de change à terme	4,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,2
Options	(0,9)
Actions privilégiées	(64,9)
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	130,0
France	15,6
Royaume-Uni	15,5
Contrats de change à terme	4,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,2
Options	(0,9)
Actions privilégiées	(64,9)
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

# Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

## Mises en garde

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans un fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

\* Source : MSCI. Certaines informations comprises dans le présent rapport (les « informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou leurs sociétés affiliées (MSCI), ou d'autres fournisseurs (ensemble, les « entités MSCI »), ou sont des marques déposées de ceux-ci, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notations, des données ou des indicateurs. Ces informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent pas être reproduites ni diffusées dans leur intégralité ou en partie sans autorisation écrite au préalable. Elles ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, une promotion ou recommandation d'un titre, d'un instrument ou produit financier, d'une stratégie de placement ou d'un indice, ne peuvent pas être utilisée comme tel et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur les indices MSCI ou être liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du Fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place une barrière d'information entre les recherches d'indices et certaines informations. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour déterminer les actions à acheter ou vendre, ou le moment opportun pour acheter ou vendre ces actions. Elles sont fournies telles quelles, et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à toute utilisation qu'il en ferait ou qu'il permettrait de faire. Aucune entité MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations, et chaque entité décline expressément toute garantie explicite ou implicite. Les entités MSCI ne sont pas responsables des erreurs ou omissions découlant de l'utilisation des informations ou de tout dommage direct, indirect, exceptionnel, punitif, consécutif ou autres (y compris la perte de profits) en découlant, même si l'entité a été informée de la possibilité que de tels dommages surviennent.

## Siège Social

610 Chartwell Rd, Bureau 204 Oakville, Ontario L6J 4A5

Numéro de téléphone: 416.649.4541

Numéro sans frais: 866.998.8298

Numéro de télécopie: 416.649.4542

Courriel: [info@Harvestportfolios.com](mailto:info@Harvestportfolios.com)



**HARVEST**  
GROUPE DE PORTEFEUILLES HARVEST

---

[Harvestportfolios.com/fr-CA](http://Harvestportfolios.com/fr-CA)